

Demande de raccordement technique (DRT) - suite

Nom et adresse du demandeur				N° objet GRD	
Nom		Lieu		N° DRT GRD	
Lieu de l'installation				Gestionnaire de réseau (GRD)	
Rue	n°	NPA	Localité		

Installation pouvant provoquer des perturbations

Nouvelle installation Modification / extension

Données de l'appareil côté AC

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de démarrage	Raccordement électrique (phases)	Protection électrique [A]	Nombre de démarrages par heure	Courant nominal appareil [A]	Courant de démarrage appareil (10 ms) [A]	Puissance électrique absorbée par appareil [kVA]	Nombre d'appareils	Puissance électrique absorbée totale [kVA]	Type de variateur	cos phi appareil
Autres...													

Remarque installateur/fournisseur:

Compensation de l'énergie réactive

sans existante nouvelle installation Installation filtrée oui non Puissance réactive maximale de l'installation kVAr

Dispositif de stockage d'énergie électrique

Nouvelle installation Modification / extension

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de fonctionnement du dispositif de stockage d'énergie	Intégration dans l'installation	Raccordement électrique (phases)	Protection électrique [A]	Courant nominal [A]	Puissance de charge [kVA]	Puissance de décharge [kVA]	Capacité de stockage [kWh]
Autres...										

Puissance totale de l'installation: kW Capacité totale de l'installation: kWh

Remarque installateur/fournisseur:

Autres données

Puissance réglable par GRD exploitant
 Participation aux services-système
 Interface disponible du dispositif de stockage au GRD
 Autre type d'exploitation -> d'après l'annexe

Fournisseur:

Infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Nouvelle installation Modification / extension

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de fonctionnement	Type de charge du véhicule	Protection électrique [A]	Raccordement électrique (phases)	Nombre de bornes de recharge	Nombre de points de recharge	Puissance max. par borne de recharge [kVA]	Puissance totale de l'installation de recharge [kVA]	Intégration dans la gestion locale de la charge	Puissance maximale de recharge par la gestion locale de la charge [kVA]
Autres...												

Remarque installateur/fournisseur:

Spécifications de l'installation de recharge

Puissance max. d'injection dans le réseau kVA

Contrôlabilité selon PDIE-CH, section 12.3, chiffre 3 (possibilité de contrôler la puissance de recharge via la borne de recharge) non oui

Contrôlabilité selon PDIE-CH, section 12.3, chiffre 5 (possibilité de contrôle via contacteur dans la ligne d'alimentation) non oui

Système dynamique disponible pour compenser l'asymétrie non oui



Demande de raccordement technique (DRT) - suite

Nom et adresse du demandeur		N° objet GRD	
Nom	Lieu	N° DRT GRD	
Lieu de l'installation		Gestionnaire de réseau (GRD)	
Rue	n°	NPA	Localité

Autres données générales

Remarques du demandeur

Signature de l'entreprise demandeuse

Date

Signature

Décision du GRD (L'autorisation des travaux d'installation est donnée avec l'approbation de l'avis d'installation déposé)

Chaleur électrique/PAC/production de froid <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques Réglage du démarrage retardé de la PAC après une panne de réseau: <input type="text"/> secondes
IPE <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Installation pouvant provoquer des perturbations <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Dispositif de stockage d'énergie électrique <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Infrastructure de recharge pour véhicules électriques <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques

Autres remarques du GRD	Fréquence de télécommande centralisée GRD	<input type="text"/>	Hz
	Puissance de court-circuit maximum au point de couplage commun S_{kv}	<input type="text"/>	kVA
	Puissance installée S_A	<input type="text"/>	kVA
	<input type="text"/>		

Les «Prescriptions des distributeurs d'électricité PDIE-CH» et les «Règles techniques pour l'évaluation des perturbations de réseaux D-A-CH-CZ» doivent être respectées. On part du principe que les appareils annoncés satisfont à la conformité CE. Cette demande de raccordement technique est valable pendant 1 an ou selon les indications du GRD.

Signature du GRD

Date

Signature